

VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) - RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

SECTEUR L'ÉTAPE

Toutes les boucles de ce secteur (A-B-C-D-E-F) débutent à l'accueil La Loutre. Elles empruntent d'abord la piste qui se trouve derrière le centre de services de L'Étape, puis celle qui conduit au chemin des antennes de télécommunications situé au sud de L'Étape et qui redescend vers le lac Labyrinthe. Puisque toutes les boucles se concluent également par cette section, ce sont les 6,6 premiers et derniers kilomètres de tous ces parcours. Les circuits à l'ouest de la route 175 sont aménagés dans le sens horaire, alors que ceux s'étirant du côté est de la route nationale sont aménagés dans le sens antihoraire.

F - Boucle L'Étape/Cavée/Pikauba/Malbaie - 215 KM

Distance : 215 kilomètres (5 jours)

Dénivelé positif : 3186 mètres

Dénivelé négatif : 3186 mètres

Niveau : intermédiaire

Un grand tour du massif du lac Jacques-Cartier qui bascule au nord du côté des sources de la rivière Pikauba, tout comme celles de l'un de ses affluents, la rivière aux Écorces. Cette boucle culmine à une altitude de plus de 1020 mètres, point le plus élevé de ce réseau de circuits de bikepacking, lorsqu'elle se faufile entre les lacs Méthot, Guipure, Chatellier et Gabien, tous nichés à plus de 900 mètres et au-delà des plans d'eau nourriciers de la rivière Pikauba. À mi-parcours, un segment de 5,5 km sur l'accotement asphalté des routes provinciales 169 et 175 permet de relier les cadrans nord-ouest et nord-est de la réserve faunique pour poursuivre l'aventure... bref interlude sur le bitume pour mieux apprécier les « bonnes vibrations » de ces pistes laurentiennes !

F - Boucle L'Étape/Cavée/Pikauba/Malbaie - 215 KM

KM 0	L'Étape - Accueil La Loutre
KM 0,1	Pont baie lac Jacques-Cartier
KM 0,2	Tourner à gauche sur piste vers centre de services L'Étape
KM,0,6	Poursuivre sur voie derrière centre de services L'Étape
KM 0,75	Garder la gauche et continuer tout droit à travers espace en gravier
KM 0,95	Garder la gauche sur piste vers bassins de décantation
KM 1,5	Tourner à gauche après 2e bassin et continuer sur cette piste
KM 2,5	Tourner à gauche sur piste sous ligne de transport d'énergie HQ
KM 3,3	Tourner à gauche sur chemin des antennes de télécommunications
KM 4,2	Garder la droite sur chemin qui redescend vers lac Labyrinthe
KM 6,6	Tourner à droite vers route nationale 175
KM 7,1	Traverser route nationale 175
KM 7,2	Prendre route forestière 16
KM 7,4	Tourner à gauche sur piste vers lacs Sept-Îles, Noir et Lafontaine
KM 10,35	Sablrière ; tourner à droite sur piste pour la traverser et poursuivre vers l'ouest
KM 15,1	Tourner à droite sur piste vers lacs Valois, Maigre et Roy

KM 21,8	Pont rivière du Milieu
KM 22	Tourner à gauche sur piste vers route forestière 162
KM 22,2	Tourner à gauche sur route forestière 162
KM 25,9	Pont rivière Launière
KM 26,7	Tourner à gauche sur route forestière 164
KM 30,5	Lac Champlain ; camping possible (plage)
KM 36,3	Route 164 rejoint et remonte rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest et ses rapides
KM 38,6	Tourner à droite sur route forestière 16 vers le nord et lac Charles-Savary ; pêche possible sur la rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest
KM 39,3	Lac Charles-Savary ; camping possible (barrage)
KM 42,9	Lac Caron
KM 46,9	Lac Achille ; camping et pêche sur la rivière possible
KM 49,2	Intersection avec route forestière 167 ; garder la droite sur route forestière 16
KM 50	Route forestière 16 rejoint rivière Cavée ; pêche possible sur cette rivière
KM 57,3	Lac Bakys
KM 58	Garder la gauche sur route forestière 165 ; pêche possible sur les rivières le long de la route.
KM 60	Lac Chagnon
KM 61,5	Lac Soucy ; camping possible (barrage)
KM 63,3	Lac Dahous
KM 65	Lac Lavigne
KM 66,7	Tourner à droite sur piste 1632
KM 68,6	Lac Augustin
KM 71,5	Tourner à gauche sur piste vers lac Launière
KM 73,5	Pont lacs Launière/du Grand Chien ; camping possible
KM 77,7	Garder la droite sur même piste vers lac Honorine
KM 78,7	Lac Honorine ; tourner à gauche sur piste 1633
KM 78,8	Décharge lac Honorine ; camping possible
KM 80,6	Garder la droite sur piste 1633 vers lac Jacqueline
KM 82,5	Lac Jacqueline
KM 85,5	Garder la gauche sur piste vers le nord
KM 87,3	Tourner à gauche sur piste vers l'ouest
KM 88,2	Garder la gauche sur piste et continuer la descente
KM 88,8	Tourner à droite sur piste ascendante
KM 92,3	Continuer tout droit vers le nord sur piste 182
KM 93,4	Pont rivière aux Écorces Nord-Est ; camping et pêche possible
KM 95,4	Tourner à droite vers l'est sur route forestière 18
KM 101,9	Intersection avec route forestière 18B ; continuer tout droit sur route forestière 18B
KM 105,3	Pont rivière Pikauba sur route forestière 18B ; camping et pêche possible
KM 107,6	Route nationale 169 ; tourner à droite et poursuivre vers le sud sur l'accotement pavé jusqu'à la bretelle route nationale 175 nord

KM 112,2	Tourner à gauche sur route nationale 175 direction nord
KM 113,2	Tourner à droite sur route forestière 21
KM 117,1	Intersection avec piste 210 ; garder la droite sur route forestière 21
KM 122,9	Lac Decoigne et son gazebo ; camping possible
KM 124,8	Décharge lac Pikauba et intersection avec piste vers lac Verchères ; camping possible ; garder la gauche sur route forestière 21. Aller-retour optionnel pour un total de 8 km au lac Verchères : camping possible
KM 126	Intersection avec entrée chalets Pikauba
KM 129,4	Pont lac Pikauba ; camping possible
KM 137,1	Intersection avec piste 213 ; garder la gauche sur route forestière 21
KM 139,8	Intersection avec piste 212 ; garder la droite sur route forestière 21 vers le sud
KM 142	Point culminant du circuit à 1022 mètres
KM 149,2	Intersection avec route forestière 19 ; garder la gauche et continuer sur la 21
KM 152,6	Tourner à droite sur route forestière 62
KM 161,3	Lac Bilodeau ; camping possible
KM 164,1	Intersection entrée chalets Lac-à-Jack. Camping possible au débarcadère au bout de la route 623. Pêche strictement interdite.
KM 168,6	Tourner à gauche sur route forestière 17 ; début aller-retour vers lac Malbaie
KM 173,1	Lac Malbaie ; camping possible ; retour sur route forestière 17
KM 177,6	Intersection avec route forestière 62 ; garder la gauche et continuer vers l'ouest sur la route forestière 17 ; fin aller-retour vers lac Malbaie
KM 179,6	Lac Grandpré
KM 181,6	Intersection piste vers lac Nadreau ; continuer tout droit sur route forestière 17
KM 187,9	Intersection avec route forestière 172 ; garder la gauche et continuer vers l'ouest sur route forestière 17
KM 191	Tourner à gauche sur piste et pont rivière Jacques-Cartier
KM 193	Pont décharge lac Joyal
KM 196	Tourner à droite sur piste ascendante vers lac Hamelin
KM 200,4	Tourner à droite sur route forestière 15
KM 205,8	Tourner à droite sur piste vers rivière Jacques-Cartier
KM 206,7	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 207,4	Tourner à droite sur piste vers route nationale 175
KM 208,4	Tourner à droite sur chemin des antennes de télécommunications et retour Accueil La Loutre : 6,6 km

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'orignal).

Bonne aventure !